30.11.2017 – 09:00 Uhr

Conseils du Cipi et du bpa pour protéger votre logement contre les incendies / Risque d'incendie plus élevé durant la période de l'Avent

Bern (ots) -

Nous célébrons ce week-end le premier dimanche de l'Avent. Les couronnes de l'Avent et les bougies apportent une ambiance chaleureuse à cette période festive de l'année. Mais, celles-ci sont malheureusement à l'origine de nombreux incendies dans les appartements et les maisons. Il est cependant facile d'éviter ce type de sinistres, grâce aux conseils du Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) et du bpa - Bureau de prévention des accidents.

Rien de tel que la lueur d'une bougie pour créer une ambiance chaleureuse durant la période de l'Avent et des fêtes de Noël. Malheureusement, cette petite flamme apaisante est aussi synonyme de risque élevé d'incendie. Ainsi, une simple bougie peut rapidement réduire en cendres tout un salon. L'inattention est à l'origine de la plupart de ces sinistres. En effet, quitter une pièce en y laissant des bougies allumées est toujours risqué. Les enfants qui jouent ou les animaux domestiques peuvent les renverser. Il est aussi important de ne pas allumer de bougie sur une couronne de l'Avent ou un sapin de Noël dont les branches sont sèches, car celles-ci prennent facilement feu.

Les guirlandes lumineuses ou bougies LED représentent une alternative sûre en matière de protection contre les incendies. Il faut cependant veiller à ne pas surcharger les prises électriques et à ne pas brancher de multiprises supplémentaires sur un premier bloc multiprise. Les sprays de neige artificielle contiennent fréquemment des substances explosives. Il est important d'en faire usage uniquement dans des locaux bien aérés, de ne pas les utiliser à proximité d'une flamme et de suivre les informations figurant sur la notice d'utilisation.

Si un incendie devait tout de même se déclarer, il est primordial d'alerter en premier lieu les pompiers avant de venir au secours des personnes concernées et de tenter de maîtriser le sinistre.

Voici les conseils du Cipi et du bpa pour une période de l'Avent et un Noël sans incendie :
- Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance.
- Ne laissez pas les enfants ou les animaux seuls avec des Bougie allumées.
- Placez les bougies de manière stable et sur une base ignifugée.
- Disposez-les à bonne distance des éléments textiles, des décorations ou de toute matière inflammable.
- Assurez-vous que les bougies sont correctement fixées et à la verticale sur la couronne de l'Avent et le sapin de Noël.
- Remplacez les bougies avant qu'elles se soient entièrement consumées.
- Ne brûlez pas vos couronnes de l'Avent aux branches sèches dans votre cheminée mais jetez-les.
- Ayez toujours à disposition un seau d'eau ou une couverture anti-feu pour les cas d'urgence.

Contact presse :

Rolf Meier
Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI)
Téléphone 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100809872 abgerufen werden.